

Commune de MONTMEYRAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D170112-01

Rectificative suite à erreur matérielle

L'an deux mille dix-sept, le 12 janvier, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 janvier 2017

Présents : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Annabelle DUPRET, Séverine GERVY, Elodie GRASSOT, Hervé HODCENT, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Gaëtan KONIECZNY, Claire LOROUE, Pierre LOUETTE, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL

Excusés : Jean-Paul HENOCQ, Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET), Lucette NURIT (procuration à Olivier ROCHAS), Isabelle VATANT (procuration à Claire LOROUE)

Secrétaire de séance : Laurent TERRAIL

OBJET : Demande de subvention auprès de la Région

Vu le Plan d'aides aux collectivités de la région Auvergne Rhone-Alpes,

Considérant la nécessité de procéder à des travaux d'isolation de bâtiments communaux,

Considérant que ces travaux pourraient être éligibles aux aides de la région

Considérant le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	Taux de financement
Isolation par l'extérieur de		Subvention du	17 236 €	19,066 %
- la salle des fêtes	59 200 €	département		
- de la poste	31 200 €	Fonds de concours VRSRA	35 731 €	39,526 %
		Aide de la Région	13 025 €	14,408 %
		DETR	6 328 €	7 %
		Reste à charge	18 080 €	20 %
Total	90 400 €		90 400 €	100%

Le conseil municipal autorise le maire à demander une subvention à la région Auvergne Rhône-Alpes en vue de l'isolation de la salle des fêtes et de la poste et à signer tous les actes afférents.

Vote

Conseillers présents 16

Conseillers représentés 3

Ayant voté pour 19

Ayant voté contre 0

S'étant abstenu 0

Pour extrait conforme

Fait à MONTMEYRAN, le 19 janvier 2017

Le Maire,